
CORRESPONDANCE INÉDITE

DE GUICHENON

AVEC LES SAVANTS DE SON TEMPS,

AU SUJET DE

L'HISTOIRE DE LA BRESSE ET DU BUGEY.

—
1636—1650.
—

(SUITE).

Le syndicat de Guichenon (1639-1640) fut marqué par une suite d'actes qui témoignent de son zèle pour le bien public et de sa haute capacité administrative. Au nombre des améliorations qu'il prit à tâche d'introduire à Bourg, il faut compter l'organisation du collège de cette ville, calculée de façon que la jeunesse de la province pût y trouver les ressources d'éducation et d'instruction qu'elle était contrainte d'aller se procurer ailleurs. Déjà, à deux reprises différentes, dans les années 1623 et 1634, la municipalité de Bourg s'était efforcée de remédier à cet inconvénient. Guichenon, certain d'aller au devant des vœux et des besoins du pays, remit ce projet intéressant à l'ordre du jour au début de son administration syndicale. Jusques alors l'instruction donnée au collège de Bourg avait été limitée à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et aux éléments des grammaires française et latine, d'où il résultait que les élèves, en état d'aborder les classes d'humanité, de rhétorique et de philosophie, allaient compléter à Lyon le cours de l'instruction classique. Les Jésuites, depuis l'année 1604, en vertu d'un édit du roi Henri IV,